



<b>INDEX D'ÉGALITÉ HOMME/FEMME</b>
------------------------------------

**85/100**

C'est la valeur de l'index d'égalité femmes-hommes à Air Caraïbes pour l'année 2018.

Cet index est calculé sur la base de 5 indicateurs : [en savoir plus](#)

- Écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- Écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotion) entre les femmes et les hommes
- Écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes
- Pourcentage de salariées revenues de congé maternité pendant l'année de référence et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

**57,5 %**

C'est la part des femmes dans l'effectif totale d'Air Caraïbes  
Leur présence dans l'encadrement est désormais de 41,26 %.